

SECRETARIAT PERMANENT

Rapport de sélection du Bénéficiaire Principal de la subvention Tuberculose du Fonds Mondial

Libreville, le 16 Décembre 2014

La quatrième réunion du Comité de sélection du Bénéficiaire Principal (BP) s'est tenue au siège du Comité de Coordination Multisectoriel (CCM Gabon), le mardi 16 décembre 2014. Celle-ci a porté sur le dépouillement, l'analyse et la sélection du Bénéficiaire Principal (BP) de la subvention tuberculose du Fonds Mondial.

Etaient présents :

- Le Bureau du CCM
- L'OMS
- L'ONUSIDA
- Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)
- L'Ordre National des Pharmaciens

Le contexte de l'organisation de la sélection de Bénéficiaire Principal a été marqué par l'organisation de nombreuses activités préalables conformément aux directives du Manuel de procédures du CCM, à savoir:

- La mise en place du comité de sélection du Bénéficiaire Principal au cours de l'Assemblée Générale du CCM du 23 octobre 2014 (Conf. procès verbal de cette AG du CCM);
- L'élaboration des critères pour la sélection du Bénéficiaire Principal sur la base des critères minimaux définis par le Fonds Mondial;
- La publication du communiqué officiel d'appel à candidature du Bénéficiaire Principal dans le Quotidien national l'Union;

- L'envoi des lettres d'information et des courriels à 04 potentiels BP en vue de susciter des candidatures au poste de BP;
- Le délai de réception de 20 jours pour les dossiers de candidatures des BP a été accordé aux candidats;
- L'élaboration de la grille d'évaluation des candidatures avec système de notation;
- La mise à jour et l'adoption du document de politique de gestion de conflit d'intérêts;
- L'élaboration du formulaire de déclaration de conflit d'intérêt;
- La vérification du quorum des membres du comité de sélection au cours de la réunion pour la validité des décisions prises.

La séance de travail de ce jour a porté sur les points suivants:

1. La éthodologi
2. Le dépouillement des candidatures;
3. L'évaluation des candidatures;
4. Conclusion et recommandation.

1. La méthodologie de travail

Elle a consisté à :

1. Mettre en place un bureau pour la conduite des travaux.
2. Faire signer par les membres du comité de sélection le formulaire de déclaration du conflit d'intérêt.
3. Procéder au dépouillement des dossiers de candidatures.
4. Vérifier pour chaque candidature les documents demandés et la qualité des renseignements fournis par la grille d'évaluation.
5. Etablir un classement des candidatures en fonction des notations attribuées.
6. Dresser un procès verbal de ladite réunion.

2. Le dépouillement et l'analyse des candidatures

Afin de conduire les travaux, un bureau a été mis en place. Il était composé d'un président de séance en la personne du Dr Serge ISSEMBE (Société Civile) et d'un Rapporteur de séance en la personne de M. YONDZIH Hugues, de l'OMS, représentant les Partenaires techniques et financiers.

Pour se conformer aux directives du Fonds Mondial, le **Pasteur Louis Gaspard OBIANG**, Président du CCM, a invité les membres du Comité de sélection à bien vouloir se soumettre à l'exigence de la signature du formulaire de déclaration de gestion de conflit d'intérêt afin de garantir la transparence de ce processus. Tous les membres dudit comité s'y sont soumis. Les formulaires dûment remplis ont été réceptionnés par le Secrétaire Permanent du CCM.

Prenant la parole, **M. Louis Simplicie NGOMA**, Secrétaire Permanent du CCM, a dévoilé les identités des Institutions et Organisations ayant répondu à l'appel à candidature lancé par le CCM en date du 17 novembre 2014. (Conf. photo). Deux candidatures ont été enregistrées en date du 05 décembre 2014. Il s'agit du **Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale** et du **Mouvement Gabonais du Bien Etre Familial (MGBEF)**.

➤ **Présentation des dossiers de candidatures**

Présentés aux membres du Comité sous plis fermés, les dossiers ont été ouverts séance tenante par le Rapporteur. (Conf photos). Cependant pour leur analyse, une difficulté a été relevée, celle de l'insuffisance des exemplaires des dossiers à examiner au nombre des membres du Comité. Le Comité a pris note et à recommandé de demander aux futurs postulants, des exemplaires au nombre des membres.

Pour pallier cette difficulté, le Rapporteur, aidé du Secrétaire Permanent du CCM, ont procédé à la lecture, pour les autres membres du comité, de chaque section de la grille d'évaluation et vérifié l'exhaustivité des informations et des documents sollicités dans le communiqué d'appel à candidature.

➤ **Présentation de la grille de notation**

La grille de notation a été conçue comme suit:

- Pour les informations et documents disponibles, une note de deux (2) était accordée;
- Si les informations et les documents sollicités l'étaient partiellement, une note de un (1) était accordée;
- En revanche, si aucune information, aucun document sollicité n'était pas fourni, la note de zéro (0) était attribuée.

La grille de notation, figurant en annexe du présent rapport, fournit le détail des critères, des informations et des documents demandés aux candidats.

➤ **Analyse des dossiers des candidatures au poste de Bénéficiaire Principal de la subvention tuberculose du Fonds Mondial.**

3. L'évaluation des candidatures

A la suite du passage en revu des informations et documents sollicités conformément à la grille d'évaluation, des scores ont été attribués sur la base des sections, que l'on résume dans le tableau ci-après:

Sections de la grille d'évaluation	Scores	
	Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale	Mouvement Gabonais du Bien-être Familial (MGBEF)
Section 1 : Information contextuelle	8 / 8	8 / 8
Section 2 : Gestion et Organisation	6/6	0/6
Section 3 : Structure de gouvernance, pratiques et procédures de gestion	27/30	18/30
Section 4 : Achats et gestion de la chaîne	10/14	06/14

d'approvisionnement		
Section 5 : Infrastructure et système d'information de gestion	6/8	6/8
Total	57 /66	38 /66

Synthèse des Points Forts et Points Faibles du Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale :

Statut: Ancien candidat et ancien Bénéficiaire Principal.

Le Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale, garant de la politique en matière de santé au Gabon, dispose d'un statut légal et d'un cadre institutionnel. Elle a, à son actif, la gestion de plusieurs programmes avec le Fonds Mondial.

Pour répondre aux exigences de l'appel à candidature du Bénéficiaire Principal, le MSPS a mis l'accent sur les aptitudes et capacités de son organe spécialisé dans la gestion des programmes financés par le Fonds Mondial. (Cellule de Gestion des Projets financés par le Fonds Mondial-CGP/FM).

Pour ce qui est de la Planification, le MSPS a fourni la preuve de l'existence de nombreuses structures en son sein capables d'élaborer des documents nationaux et d'assurer la gestion des programmes. En ce qui concerne les capacités en matière de suivi évaluation, le Ministère dispose d'un système de suivi évaluation qui définit des indicateurs pertinents pour le suivi des activités quotidiennes et des interventions alignées sur les buts et objectifs des programmes. En revanche, si le mécanisme et les outils élaborés pour rendre compte de l'exactitude et de la qualité des données existent cette Institution n'évalue que partiellement ses activités.

Pour la gestion administrative, financière et comptable, un Manuel de procédures y relatif approuvé par le Fonds Mondial présente un dispositif détaillé et complet. (Organisation, Personnel, budgétisation,

comptabilité et tenue de registres, gestion de trésorerie, gestion des actifs, immobilisations et audits).

En matière de gouvernance et de gestion des programmes, le MSPS à travers la CGP/FM dispose de procédures de gestion liées aux ressources humaines. De plus, le candidat a fourni des informations relatives aux modalités de gestion et de suivi stratégique des sous bénéficiaires aussi bien dans le domaine de la coordination que de la gestion financière figurant dans le Manuel de procédures spécifiques aux sous bénéficiaires.

Enfin, pour ce qui est de sa capacité en gestion des achats et des approvisionnements, une centrale d'achat appelé Office Pharmaceutique Nationale (gère et coordonne la chaîne d'approvisionnement). Les ressources humaines affectées aux activités de livraison sont insuffisantes au niveau régional. Les conditions de transport et d'entreposage sont respectées tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cependant ces mêmes conditions ne sont pas garanties au niveau des structures sanitaires.

Synthèse des Points Forts et Points Faibles du Mouvement Gabonais du Bien-être Familial (MGBEF) :

Statut: Nouveau candidat

Comme précédemment relevé, à la suite du passage en revue des informations et documents sollicités conformément à la grille d'évaluation, des scores ont été attribués sur la base d'une grille que l'on résume dans le tableau ci-après:

Le Comité note que le MGBEF, est une structure à base communautaire bien organisée sur le plan institutionnel et qui présente de très bons rapports d'activités. En matière de planification, celle -ci dispose de structures et du personnel capables d'élaborer des documents et d'assurer la gestion de la mise en œuvre des programmes notamment VIH. Il dispose d'un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable, d'un plan stratégique et d'un plan de suivi évaluation de leur programme. On note tout de même sur le plan du suivi évaluation, une faiblesse dans le mécanisme et les outils adaptés pour rendre compte de l'exactitude et de la qualité des données recueillies sur

le terrain. La collecte, l'analyse et la diffusion de l'information en matière des données sont néanmoins organisées au sein du programme.

Ses capacités en gestion administrative et financière sont moyennes et à renforcer. Pour ce qui concerne le domaine de la gestion des achats et de l'approvisionnement, il dispose d'un personnel spécifique qualifié mais insuffisant et limité au niveau central. Les mesures de sécurité du transport des médicaments et les conditions d'équipements ne sont pas garanties.

4. Conclusion et recommandation

Sur la base des scores obtenus, le candidat, Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale ayant obtenu un total **de 57 /66**, contre un total de points de **38 /66** pour le Mouvement Gabonais du Bien-être Familial, **le Comité de sélection recommande comme Bénéficiaire Principal de la subvention Fonds Mondial pour la tuberculose, le Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale.**

En effet, de ces deux candidats, seul le Ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale dispose de l'expertise concernant la partie des activités techniques relatives à la Tuberculose dans les bases épidémiologiques (tests de dépistage, traitement et suivi médical).

Le Mouvement Gabonais du Bien Etre Familial (MGBEF) dispose toutefois d'une expertise relative à la gestion communautaire d'une part (suivi du DOTS) et pourrait également appuyer l'organisation du testing et de la prise en charge de la coinfection TB/VIH en lien avec les CTA. Le Comité est par conséquent d'avis que le Mouvement Gabonais du Bien-être Familial constituerait un très bon Sous Bénéficiaire potentiel pour cette subvention.

Débutée à 11h00, la séance de travail a pris fin à 15h50.

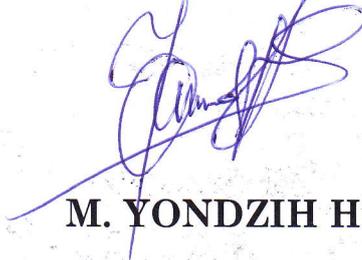
Fait à Libreville, le **23 DEC. 2014**

Président



Dr ISSEMBE Serge Aimé

Rapporteur



M. YONDZIH Hugues